L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 OCTOBRE 1865. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 7 OCTOBRE.

MM. Drake & Marshall, rue du Camp, No 35, ont un magnifique assortiment de bottines grenadines de dames, de demoiselles et d'enfants, pour la fraîcheur.

Pour la liste des arrivages et des départs entre des importateurs, exportateurs et consignataires, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

ANNONCES
De la deuxième Page.

On trouvera désormais à la deuxième page de l'*Abeille* toutes les annonces de ventes à l'encan et de ventes judiciaires, ainsi que les avis de shérif et des cours.

Et à la troisième page, nombre d'annonces.

FEUILLETON.
Pour le feuilleton, voir la deuxième page.

Vendue à l'encan ce ce jour.
Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain au faubourg Washington, Troisième District, rue Victorien, avec une maison basse en bois.—Un lopin dans le Deuxième District, enseignant Dumaine et Miro.

Par G. H. Fortier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un lot de terre au faubourg Washington, Troisième District, avec bâtisses.

Par Alfred Bendigo, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain dans Pilot borné par les rues Hospital, Gravier, Bourg et Conti en Chartres, faisant face à la rue Hospital; avec toutes les améliorations, consistant en plusieurs bâtisses en briques.

Par G. de Périni, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Dix actions de la banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Par H. Roger & Co—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux lots de terre dans Pilot bornés par les rues Peyroux, Erato, Tonlé et Camp, faisant face à la rue Peyroux, avec une maison en bois, à étages, &c.

Par lui-même—à leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins—et une caisse de chapeaux et de casquettes gratis.

Par G. Grimault—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux lots de terre avec une maison haute en briques, rue Montégut près de la Levée—Un lot de terre donnant l'enseignement des rues Grande Hommes et Esplanade, avec une maison—Un lot de terre dans le Premier District, avec bâtisses en bois, rue du Camp, entre Bienville et Tchoupitoulas—Une grande portion de terre dans à la rue des Champs-Elysées entre Chalmette et Burbigny, avec une maison haute, &c.—Deux autres lots de terre contigus, également avec maisons, &c.

Par J. B. Conrad, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain améliorant faisant face à la rue Royale, entre Ursulines et St. Philippe—Un autre terrain avec bâtisses, rue d'Espagne, entre St. Avid et St Jean Baptiste.

Par W. F. Vincent & Co, à leur salle d'encan—draps, couvertes et matelas, chemises et autopsie de famille.

Par F. Fernandez, à son magasin d'encan—marchandises sèches, Eagle Hall, bas, châles, meubles, allumettes, &c.

Par Tourné & Neuberger, au coin des rues Commerce et Notre Dame—taille d'ambulance avariée.

Par S. Gutierrez, à son magasin d'encan—meubles, ferraille, femmes, &c.

Par J. F. Delacroix, à son magasin d'encan, rue Gravier No 52—jambons, épaules farine, beurre, &c.

Par R. R. Murphy, sur la levée, au pied de la rue du Canal—Bateau.

Par Tourné & Neuberger, coin Commerce et Barracks 26 cabans tabac à cigares.

Par McCoren & Landry, au Masonic Hall—Une bibliothèque française.

Arrivage de N. York.—Le vapeur "Tonawanda" parti de N. York le 27, est arrivé hier soir avec un nombre considérable de passagers de chambre. On en trouvera la liste dans notre partie anglaise.

Quand le "Tonawanda" a franchi la passe à la Lecture il n'y avait en dehors aucun navire en vue de cette passe.

Les ennemis de la Louisiane.

Il est évident d'après ce qui se passe dans les régions officielles que la Louisiane a des ennemis actifs et énergiques qui emploient sans scrupule tous les moyens pour entraver l'œuvre de la réorganisation politique de cet Etat. Le général Banks n'a jamais pu pardonner au pays qu'il a ruiné en double déconfiture militaire et politique et il met en service du parti désorganisateur toutes les influences qu'il a conservées à Washington. Toutes les intrigues, toutes les manœuvres sont bonnes à un parti composé d'hommes que des rancunes personnelles, des visées ambitieuses ou un fanatisme aveugle animent d'une haine implacable pour la race blanche et qui, dans leur égarement, n'hésiteraient pas même à exciter leurs protégés—les affranchis—pour entraîner leurs détestables passions. C'est, en effet, à un système de calomnies odieuses, de rapports mensongers, qu'il faut attribuer les résistances que les demandes du gouverneur Wells ont éprouvées à Washington.

Mieux renseigné par les représentations qui viennent de lui être adressées, éclairé par le vote unanime de la Convention démocratique en faveur du gouverneur Wells, le Président Johnson se dégagera, nous le croyons, des préventions qu'on a su lui inspirer et il ne refusera pas de pioncer la Louisiane sur le même pied que les Etats voisins. C'est de toutes ce que nous devons espérer si le peuple de l'Etat continue à rester uni et à concentrer toute ses efforts pour arriver à réorganiser son gouvernement civil.

Jamais la nécessité de maintenir la concorde et l'harmonie la plus parfaite entre tous les citoyens d'un Etat ne s'est fait plus impérieusement sentir. La convention, en déplt des accidences divergences d'opinion de ses membres, s'est acquittée avec honneur de sa tâche, et nous l'avons chaleureusement félicitée de l'esprit de conciliation qui avait présidé à ses délibérations. Il importe que les électeurs apportent le même esprit dans le rôle qu'ils sont maintenant à remplir, et ils doivent savoir faire, comme l'ont fait les délégués, le sacrifice de leurs préjugés politiques d'antendeie et de leurs préférences personnelles au bien général. Les débats sur les mots sont souvent quand il s'agit du salut commun. A l'unité du but, qui est évidente pour tous les bons citoyens, il faut l'unité d'action.

Il ne peut et il ne doit exister que deux partis en Louisiane; le parti des agitateurs, ennemis de l'ordre et de la société, qui inscrivent sur leur drapeau "le suffrage universel", c'est à dire le droit de vote pour les affranchis, et le parti de tous ceux qui repoussent cette prétention comme contraire à la Constitution des Etats-Unis et comme désastreuse pour l'ordre social. Ce dernier parti, c'est celui qui vient de s'organiser sous le nom de Démocratie Nationale. Toute organisation politique, de quelque nom qu'elle se décore et quelque programme qu'elle adopte, qui viendrait se glisser entre le parti de l'ordre et le parti du désordre, ne ferait qu'opérer une diversion utile à ce dernier en affaiblissant le premier. Prétiosus, en effet, la position :

Le parti national présidé ici par M. Durant et qui se compose d'une douzaine de blancs, de gens de couleur et d'affranchis, a décidé d'envoyer à Washington l'ancien juge prévôt Wirmoth pour représenter au Congrès comme délégué le territoire de la Louisiane. On sait que les radicaux du Congrès soutiennent que les Etats du Sud étant sortis de l'Union doivent être considérés comme des territoires, et les territoires ne peuvent être représentés au Congrès que par des délégués ayant seulement voix délibérative. Les notes déjà enregistrés dans des bureaux cités dans ce but par leurs chefs n'auront vraisemblablement pas besoin de voter le jour de l'élection, pour ce délégué, et M. Warmoth, muni de procès-verbaux dûment certifiés par MM. Durant, Flanders et autres, ira frapper aux portes du Congrès en même temps que les représentants élus par les citoyens.

Cette prétention, si ridicule et si entièrement dénuée qu'elle puisse nous paraître, trouvera-t-elle le Congrès pour la défendre tous ceux qui partagent les vues de M. Sumner. Un des arguments que l'on fera valoir sera le chiffre relatif des votes. Maintenant, comprend-on l'effet déplorable que produirait la création d'un troisième parti qui opérerait une division dans les votes des électeurs et consécutivement, par l'exposition des candidatures rivales, de déplorables discordes pouvait sans qui est tout à fait inédit à notre unité et, forte en face de l'ennemi commun. Cette solidarité commande aussi fort bien votre nouveau ami le Sud à Washington et elle donne naissance à ceux qui nous disposés à aider la Louisiane à reprendre sa place dans l'Union.

Nous espérons donc que la fraction intime qui a convoqué une convention, au nom des soi-disant anciens conservateurs, renoncera à faire des nominations fictives de vieux du parti national démocratique, en il allé perdre à laisser ce brandon de discorde qu'elle se trouvera ne pas appel dans la partie honnête de la population. Il serait fâcheux que l'appât offert à quelques ambitieux donnât un prestige factice à cette organisati on, et que les électeurs se laissassent leurrer par les noms de certains candidats jouissant de quelque popularité personnelle, car, nous le répétons, le résultat d'une aussi on ne manquerait, serait déplorable. Ce serait forger des armes aux ennemis de la Louisiane. Tous les électeurs, quelle que soit la durée de leur résidence dans l'Etat, ont un intérêt identique, sur lequel il est impossible de se méprendre, et ils ne doivent pas le sacrifier aux vues ambitieuses de quelques hommes ou aux calculs machiavéliques d'ennemis déguisés.

LETTRE D'ACCEPTATION DU GOUVERNEUR WELLS.

Voici la lettre d'acceptation que le gouverneur Wells a adressée au Président de la Convention Démocratique, M. Robert C. Wickliffe, en réponse à la communication par laquelle ce dernier l'avait informé du choix unanime de la Convention en sa faveur pour la candidature à la place de Gouverneur aux élections de novembre prochain :

Département de l'Intérieur, Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1865.
A l'Hon. Robert C. Wickliffe, Président de la Convention Démocratique Nationale :

Mon cher monsieur.—J'ai reçu votre communication d'hier qui m'informe que j'ai été nommé à l'unanimité par la Convention de la démocratie nationale qui vient de siéger dans cette ville, comme son candidat pour la place de gouverneur aux élections prochaines, et qui me transmet aussi la plateforme de principes adoptée par la Convention.

Je ne puis recevoir qu'avec gratitude le témoignage de confiance dont m'honore un corps aussi respectueux et respectable, si intelligent et si patriotique, représentant presque tout l'Etat, qui, montant de côté toutes les prédilections du parti du passé, s'est réuni dans le but unique de confier sur l'intérêt de l'Etat.

Je le regrette comme une appréciation de mes humbles efforts depuis que je remplis les fonctions de l'Exécutif, dans l'intérêt de la restauration du gouvernement civil et des vues et de la politique conservatrices qui ont été ma règle de conduite dans l'administration du gouvernement.

Si c'est la volonté du peuple que je continue à remplir les devoirs et les pénibles ministères de l'Etat, je puis en effrayé offrir mes vœux et mon politique comme une garantie de ma conduite future.

Ma seule ambition en acceptant de l'emploi est d'être utile à mon Etat natal. Toutes les ressources et toute l'énergie que je possède seront vouées à ce but et seront aussi consacrées à faire rentrer la Louisiane dans ses relations avec le gouvernement fédéral, dans l'Union, sous la Constitution.

Nous avons dans la personne d'Andrew Jacks n un Exécutif National qui s'est mobilisé et placé sur le terrain de la Constitution pour la défense des droits des Etats et de leurs citoyens, pour le règlement de toutes affaires intérieures au moyen d'une législation locale, comme cela leur est garanti par la Constitution et comme cela est en harmonie avec son esprit. A ce sujet, à affirmé et à ses principes conservateurs je n'en rapporte tout à fait quand il s'agit de restaurer l'Union et l'égalité des Etats sur un fondement durable, cimenté par les liens d'une concorde fraternelle.

Nous avons cependant un devoir impératif à remplir, pour fortifier ses mains quand elles s'appliqueront à corriger la Constitution, et ce devoir consiste à nous montrer dignes de la confiance sage, libérale et conciliatrice à notre égard.—Nous devons le prouver par nos actes autant bien que par nos professions de foi.

Je suis heureux de voir dans les résolutions adoptées par la Convention une reconnaissance franche, libre et entière de cette obligation de notre part, dans la déclaration de ce fait que le peuple de la Louisiane accepte le règlement de la question qui avait donné lieu à la guerre; que nous avons renoncé nous-mêmes de bonne foi et avec l'intention de donner notre honnête appui à la Constitution et à l'Union des Etats sous l'empire de cet instrument. Le président Johnson ne nous demande rien de plus.

En conséquence, monsieur, permettez-moi de vous dire que l'acceptation de la nomination qui m'a été offerte par la Convention, et si je suis élu je m'efforcerai, de mieux qu'il me sera possible, de mériter la confiance que le peuple de la Louisiane a reposée en moi.

Avec beaucoup de remerciements pour vos sentiments de bienveillance qui appellent cordialement les miens par réciprocité,

J'ai l'honneur de rester
votre dévoué et obéissant serviteur
J. MADISON WELLS.

Avis de la Douane—Nous recevons du département spécial collecteur de notre douane la communication suivante :

Nouvelle Orléans, 6 octobre 1865.
Monsieur—Conformément aux instructions du secrétaire du Trésor, les règlements en force avant la rébellion et au moment où elle a commencé, concernant les manifestes et les expéditions des bateaux à vapeur dans le district de la Nouvelle Orléans, sont remis en vigueur aujourd'hui.

Dorénavant les bateaux à vapeur ne seront reçus de permis d'expédition que lorsqu'ils auront chargé en tout ou en partie de marchandises sous l'estampe de la douane.

Ce changement n'affectera pas les entrées ou les expéditions de cabotage ou de l'étranger.

Très respectueusement,
A. Brockdale,
Député spécial collecteur.
Editeurs de l'*Abeille*.

Ecoles publiques—M. W. O Rogers, surintendant des écoles, prévient les postulants-professeurs qui n'ont pas encore fait enregistrer leurs noms à son bureau de s'y rendre à cet effet, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le vendredi de chaque semaine, à partir du 13 du courant.

Emporium de vêtements de Jeunes garçons—Les familles, gardiens et autres, trouveront toujours dans le vaste magasin de MM. L. W. Lyons & Co, rue St Charles No 26, tous les articles de vêtements d'automne et d'hiver pour les jeunes garçons. Ces vêtements de la dernière mode, avec chemises et autres articles de fonge seront offerts à bas prix.

Grande manufacture d'habits en Gros—La maison L. W. Lyons & Co possède non seulement aux Nos 26, 28 et 30 de la rue St Charles à l'encoignure de la rue Commerce, un immense dépôt d'habits de genre le plus nouveau et le plus élégant, mais elle en fait encore confectionner sur commande, et ces derniers peuvent rivaliser de goût avec les meilleurs ouvriers des Etats-Unis. Nous ajouterons à cela que ces deux sont des plus bas et en même temps des plus grands et que ses prix sont des plus modérés.

Fabrique de linge fait et de vêtements—Ceux qui connaissent bien le climat de la Louisiane savent qu'on peut avoir en un jour deux climats et même trois, l'été, l'automne et l'hiver. Il faut donc se prémunir contre une température si variable et se pourvoir de toutes sortes d'habits. Ces habits ne peuvent se trouver que dans les vastes assortiments de grandes maisons de confection, et c'est à ce titre que nous recommandons au public l'immense établissement de MM. L. W. Lyons & Co. qui occupe les Nos 26, 28 et 30 de la rue St Charles, au coin de la rue de la Commune et l'on trouve des milliers de vêtements tout faits si l'on ne préfère les avoir de commande. Voyez l'annonce.

Leçons de langues françaises—M. Sanctorelli, professeur de langues françaises, vient prié de rectifier une erreur continue dans une annonce publiée il y a quelques jours. Au lieu de cent trente leçons en tout, il est fait dire cent trente leçons en moins. On trouvera une autre annonce de professeur dans le présent numéro.

Chirurgiens spéciaux.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de MM. Bouligny & Fabo, fabricants de ceintures spéciales, Nos 164 & 166, rue du Canal. Toutes les commandes qui leur sont adressées sont remplies avec soin et promptitude.

Billets de Banque.—Voir l'annonce de M. J. L. Levy, courtier, No 97, rue Gravier.

Chambre de la Havane.—M. Joseph Santini, 176, rue Gravier, vient de recevoir un magnifique choix de cigares de la Havane. Nous appelons l'attention sur l'annonce qu'il publie dans une autre partie de nos colonnes.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Le général Briscoe traduit devant une cour martiale.

LA CONVENTION DE LA CAROLINE DU NORD.

L'ORDONNANCE DE 1789.

CONVENTION EPISCOPALE.

New York, 5 octobre—Le général Briscoe, accusé d'avoir volé de l'or au gouvernement, sera jugé par une cour martiale.

La convention de la Caroline du Nord a rejeté les résolutions qui déclaraient que l'Etat n'était jamais sorti de l'Union et que l'ordonnance d'Etat (de ratification) de 1789 était encore en force.

La convention générale de l'Egli e Episcopale protestante est en session à Philadelphie. L'évêque Atkinson, de la Caroline du Nord, et deux membres de son clergé, sont les seuls délégués du Sud présents.

Les recettes du revenu de l'intérieur pour le mois de septembre s'élèvent à $26,000,000.

Les ventes de coton depuis mardi ont été de 20,000 balles.

Le middling se vend à 50 cents.

Vicksburg, 6 octobre—Le bateau à vapeur *Henry Von Phel* est arrivé ici à 8 1/2 heures hier soir avec une cargaison de 200 tonneaux pour ce port. Il est parti aujourd'hui à une heure de l'après-midi.

Le fleuve ici a monté de deux pouces et demi dans les 24 heures qui ont expiré hier à 8 heures du soir.

Nouvelles télégraphiques.

(Télégrammes du 5.)

Le président Johnson a ordonné que l'ex-gouverneur Clark, de Mississippi, fut relâché de tout Fédéral.

On écrit de Philadelphie qu'il est tombé de la neige le 4 et que le temps est remarquablement froid pour la saison dans tout le Nord.

Le général Rousseau, représentant de Kentucky au congrès, adressé au Président une lettre où il soutient la politique du général Palmer.

Le 5, à 10 h. P. M. à New York, le coton était actif et avait atteint le cours de 50 cents.

Le change était à 109 7/8, sur l'Angleterre.

L'or était actif et plus ferme, avait formé à 146 5/8.

Les fonds du gouvernement sont plus fermes et les actions bien tenues.

Le farine a haussé de 15 cents et le porc se vendait à $35 le baril.

Le *Commercial* dit que les options ne sont bien tenues. Les transactions étaient animées et ont excédé tout ce qui a été fait pendant l'année. Les recettes de chemins de fer ont haussé.

On fait beaucoup plus d'affaires dans les Etats, par suite d'ordres reçus d'Europe. Les actions ont haussé de 2 3/4. Les Southern Michigan ont haussé de 3 1/4. Les fonds d'Etat et le de banque ont suivi l'impulsion générale. Il y a eu ce pendant de moins d'activité dans les transactions ces deux heures plus avancée.

Le général Pillow est arrivé ici à Washington.

La délégation démocratique de la Nouvelle-Orléans se fait remarquer dans la foule qui se presse à l'hôtel où l'Exécutif à Washington.

Le vapeur Ulty of Lincoln, expédié de Liverpool, est arrivé le 5 à New York. Les nouvelles qu'apporte ce vapeur ont été devancées.

Le département du télégraphe russe a accordé à la compagnie de l'Union Occidentale un privilége de 25 ans dans l'exploitation de la ligne entre la Russie et l'Amérique, via compagnie, en outre, peut importer, franco de droit, tous les matériaux dont elle a besoin.

Le comité central de la Fraternité Fenians dans les Etats-Unis doit se réunir à Philadelphie le 16 courant.

Une dépêche de Washington au *Herald* dit qu'il est évident d'après l'ordre donné aujourd'hui par le Bureau des affranchis que la reinauguration des blancs détenus actuellement comme prisonniers et confisqués, doit être enregistrée par le commissaire du Bureau dans tout le Sud, avec une exactitude scrupuleuse en ce qui touche aux titres et aux propriétaires légaux.

Une ambassade du Bey de Tunis est arrivé à New York le 5, pour se rendre à Washington. Un—Dhebis, l'ambassadeur apporte une lettre de condoléance pour Mme Lincoln et aussi une lettre de félicitation pour le président Johnson, sur le rétablissement de la paix.

Nouvelles par l'Ouest.

Nous trouvons dans les journaux de St-Louis du 30, apportés par le bateau à vapeur *Pauline Carroll*, arrivé hier matin, les quelques nouvelles qui suivent :

Convention de la Caroline du Sud.

La session de la convention de la Caroline du Sud a duré quinze jours seulement. Les délibérations ont été fort calmes et toutes les résolutions ont passé à la presque unanimité.

Un comité a été chargé de soumettre à la législature un code pour la protection de la population de couleur.

Le juge Warlow, Alfred Hughes et le colonel Davidson ont été choisis pour faire une visite à Président Johnson dans l'intérêt de Jeff. Davis, du gouverneur McGrath et de M. Trescot.

Le *Constitutionalist* d'Augusta donne un sommaire des actes de la Convention de la *Caroline du Sud*, où nous remarquons ce qui suit :

Des cours inférieures ont été établies dans chaque district pour juger les nègres. La question du témoignage a donné lieu à des débats sérieux et étendus, mais elle a été laissée finalement à la disposition de la Législature.

Une pétition des nègres de Charleston réclamant le droit de suffrage a été reçue et déposée sur le bureau.

Un télégramme adressé par le président Johnson adressé à la convention qu'il approuve tous les actes.

M. Sammarcelli.

Après la lecture de ce télégramme la Convention s'est ajournée sine die.

L'Expédition de Franklin.

H. Grinnel a reçu une très importante lettre de G. F. Haile, américain, des mers du Nord, qui annonce, dit-on, que cela a été rapporté déjà par le télégraphe, que trois navires ont envoyés à l'expédition de sir John Franklin, dirigé par Crozier, son successeur dans le commandement. Crozier était rétabli à l'état de capitaine tandis que son trois compagnons qui avaient vécu de la chair de leurs camarades morts, étaient fort gras. Crozier mourant, fut remplacé à la vie du commandant de vous-mêm qui fut bien administré chaque jour en dîner très faible. Un des quatre survivants mourut pendant l'hiver. Crozier et les deux hommes qui restaient furent conduits à Mitchell, sur la péninsule de Boothia Felix, où on trouvaient beaucoup de Jésuits ayant des fusils et beaucoup de munitions. Ils parurent très bons pour Crozier. Cela se passait avant 1854; mais on ignorait précisément que Crozier et ses deux amis ne sont pas morts.

Empereur.

Un correspondant de Londres écrit au *Commercial* que les frères Baring ont pris des arrangements pour prêter à l'Etat de Massachusetts un million de livres sterling.

Le procès de Wirtz a été ajourné à 24 heures pour cause d'indisposition du général Boggs, membre de la commission militaire.

Tentative pour tuer le général Grant.

(*Cincinnati Gazette* du 28 septembre.)

Voulant revenir ici de sa visite à Indianapolis, le général Grant est à sa disposition un train spécial composé de une locomotive, un tender et un wagon à passagers. Le train partit Indianapolis à une heure avancée de la matinée et tout alla bien jusqu'à Guilford, à 10 milles environ à l'ouest de Lawrenceburg, où on arriva à 7 heure du matin. Là, un pont avant le pont, on rail mourant de courbe avait été partiellement enlevé. Les mains le tender et le train d'avant de char à passagers ne purent sur la voie, mais la partie d'arrière fut jetée en dehors et l'aide de sur les traverses où et sur le pont avant qu'on put arrêter le train. Comme il y avait un feu de couche en cet endroit, l'ingénieur put heureusement rebrûler la mare de charbon, et sa vitesse n'était pas grande quand l'accident arriva, de manière que le char ne passé reste sur la voie. Le général et sa suite purchevant que la locomotive et arrivèrent enfin et quand à Lawrenceburg où on entre voyage leur fut procuré.

Le président de la compagnie H. C. Lord, se trouvait ce qui était arrivé se rendit immédiatement à Guilford pour donner de suite ordre. Il fut découvert que quelque individu avait dévissé neuf écrous de chaque côté de la voie, mais ceux-ci étaient mobiles et l'avait déjà été en ligne dans l'intention de faire perdre la voie au train qui amenait le général Grant. Mais l'œuvre fut tout faite, et le mécanisme et le tender demeurèrent sur la voie, le wagon qui portait le général Grant et sa suite, ne put être arrêté, et le mécanisme en fut fini à personne.

On n'est pas loin de là qui sur la même ligne, un train contenant le gouverneur Morton fut arrêté par un obstacle sur la voie, il y a quelque temps. Il y a heureusement depuis quelques semaines un détective spécial attaché au département du Trésor, qui est maintenant qu'une grande conspiration a été formée contre la vie d'un homme qui a été le plus vil type du Nord, dans cette partie du pays et